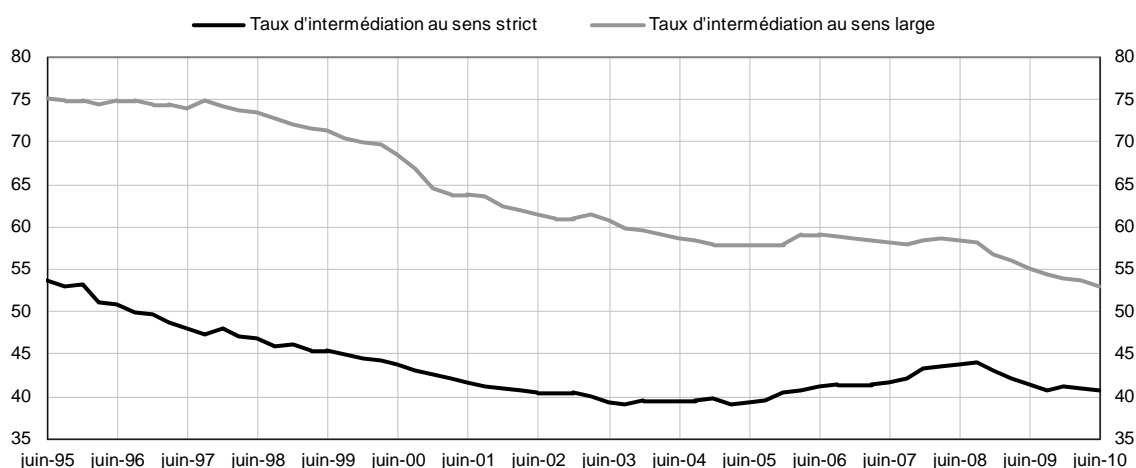


Le 9 novembre 2010

Le taux d'intermédiation mesure la part prise par les institutions financières résidentes – IF – (banque centrale, établissements de crédit et assimilés, organismes de titrisation, OPCVM, sociétés d'assurance et autres intermédiaires financiers, à l'exclusion des auxiliaires financiers) dans les encours de financement dont bénéficient les agents non financiers résidents – ANF<sup>1</sup> –. Le taux d'intermédiation *au sens strict* correspond à la part des seuls crédits octroyés par ces IF dans le total des financements des ANF. Le taux d'intermédiation *au sens large* prend en compte, outre ces crédits, les titres émis par les ANF (titres de propriété ou de créance) et détenus par les IF.

**Taux d'intermédiation financière  
(en % du total des financements obtenus par les ANF résidents)**



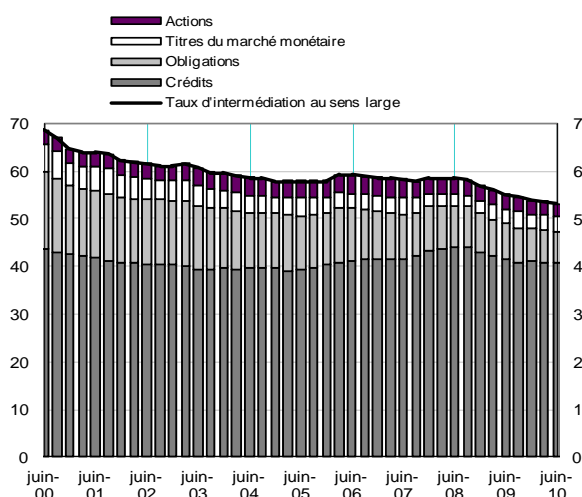
Sources : comptes nationaux financiers, Balance des paiements ; calculs : DSMF-SESOF

Au premier comme au deuxième trimestre 2010, le taux d'intermédiation financière *au sens strict* est à nouveau orienté à la baisse, revenant à 40,5 % à fin juin 2010, après 41,1 % à la fin 2009.

La diminution du taux d'intermédiation financière *au sens large* (de 53,7 % à fin décembre 2009 à 52,9 % à fin juin 2010) est un peu plus accentuée, témoignant d'une progression des concours consentis aux ANF sous forme de titres acquis par les IF plus lente que celle du total des financements de marché obtenus par les ANF.

<sup>1</sup> Administrations publiques (APU), sociétés non financières (SNF) et ménages (y compris institutions sans but lucratif au service des ménages)

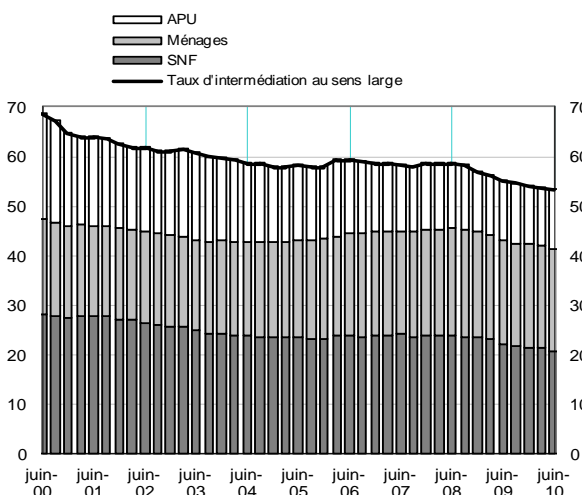
**Répartition par instrument des financements consentis aux ANF par les IF résidentes  
(en % du total des financements obtenus par les ANF résidents)**



La part des crédits consentis par les IF dans le total des financements obtenus par les ANF recule de 41,1 % à 40,5 % entre fin décembre 2009 et fin juin 2010, en raison d'une croissance des encours de crédits moindre que celle des titres émis par les ANF.

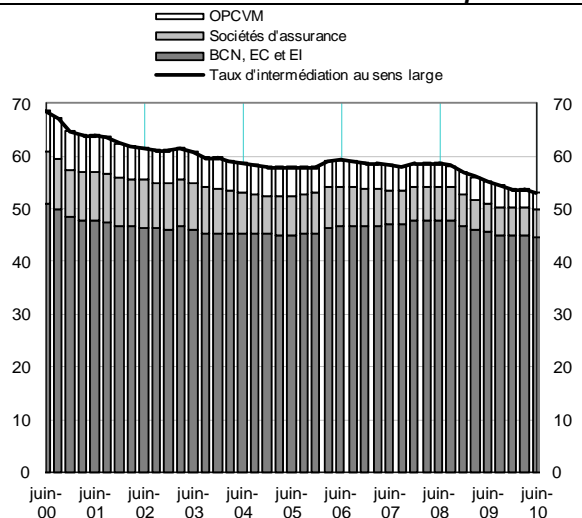
La part des titres de créance et des actions détenus par les IF dans le total des financements reçus par les ANF baisse quant à elle légèrement, revenant de 12,6 % à 12,4 %.

**Répartition par secteur bénéficiaire des financements consentis aux ANF par les IF résidentes  
(en % du total des financements obtenus par les ANF résidents)**



Au premier semestre 2010, la part des financements consentis aux sociétés non financières (SNF) par les IF dans le total des financements obtenus par les ANF diminue (de 21,2 % à 20,5 %), de même que celle des crédits octroyés aux ménages (de 20,8 % à 20,5 %). En revanche, celle des financements accordés aux administrations publiques (APU) augmente quelque peu (de 11,7 % à 11,9 %).

**Répartition par secteur apporteur des financements consentis aux ANF par les IF résidentes  
(en % du total des financements obtenus par les ANF résidents)**



Au premier semestre 2010, les parts respectives des établissements de crédit et assimilés et des OPCVM dans le total des financements reçus par les ANF diminuent encore légèrement. En revanche, celle des sociétés d'assurance est inchangée.

Au total, la part de l'ensemble des IF résidentes dans le financement des ANF recule de 53,7 % à 52,9 % entre fin 2009 et juin 2010, évolution reflétant notamment l'importance croissante des apports des investisseurs non-résidents sous forme d'acquisitions de titres émis par les SNF et les APU résidentes.

Sources : comptes nationaux financiers ; calculs : DSMF-SESOF

## Annexe

<i>en % du total des financements obtenus par les agents non financiers</i>									
	déc.-05	déc.-06	déc.-07	déc.-08	juin-09	sept.-09	déc.-09	mars-10	juin-10
<b>Taux d'intermédiation</b>									
au sens strict	40,3	41,4	43,2	42,9	41,2	40,7	41,1	40,8	40,5
au sens large	57,8	58,5	58,4	56,7	54,9	54,3	53,7	53,5	52,9
<b>Répartition par instruments</b>									
Crédits	40,3	41,4	43,2	42,9	41,2	40,7	41,1	40,8	40,5
Actions	3,4	4,0	3,2	3,1	3,0	2,9	2,9	2,8	2,7
Obligations	10,9	10,1	9,3	8,2	7,6	7,2	6,6	6,8	6,8
Titres du marché monétaire	3,2	3,1	2,7	2,6	3,0	3,5	3,1	3,1	3,0
<b>Répartition par secteur bénéficiaire de financement</b>									
Sociétés non financières	22,9	23,6	23,4	23,2	21,8	21,5	21,2	21,0	20,5
Ménages	20,1	20,9	21,6	21,4	20,8	20,7	20,8	20,7	20,5
Administrations publiques	14,8	14,0	13,3	12,2	12,2	12,2	11,7	11,9	11,9
<b>Répartition par secteur apporteur de financement</b>									
BCN, Établissements de crédit et entreprises d'investissement	45,2	46,4	47,7	46,6	45,3	44,8	44,8	44,7	44,4
Sociétés d'assurance	7,6	7,3	6,4	5,9	5,6	5,4	5,2	5,2	5,2
OPCVM	5,0	4,9	4,3	4,3	4,0	4,2	3,7	3,6	3,3